



Arsene conseille Ardian dans le cadre de sa prise de participation majoritaire dans l'opération de la Pointe Amont de l'Île Seguin

Notamment conseillé par Arsene, Ardian, un des leaders mondiaux de l'investissement privé, a annoncé une prise de participation majoritaire (70 %) dans le projet de plus de

53 000 m2 de la Pointe Amont de l'Île Seguin, à Boulogne-Billancourt (92).

Le projet sera co-développé avec Emerige, promoteur engagé dans la transformation urbaine, et AOG, groupe d'investissement privé. Les travaux des fondations des bâtiments ont été lancés le 22 août 2022 pour un achèvement prévu à la fin de l'année 2025.

Ce projet à l'architecture exceptionnelle accueillera un pôle artistique et culturel, un hôtel, un cinéma, des commerces et des bureaux. Il a été conçu pour s'intégrer parfaitement à l'environnement mixte et en plein essor que composent l'Île Seguin et les rives de Seine ; un environnement à la fois résidentiel, tertiaire, commercial, culturel, paysager et végétal. De plus, il vise les standards de marché les plus élevés (e.g. services et qualité) ainsi que les plus hauts niveaux de certifications, notamment de durabilité (HQE bâtiment durable V3 et BREEAM International New Construction V6).

Cette opération de transformation urbaine mixte s'inscrit parfaitement dans la stratégie d'Ardian d'étendre sa vision de la finance durable à l'immobilier.

Arsene a conseillé Ardian sur les aspects fiscaux de l'opération. L'équipe était composée de **François Lugand** (Associé), **Pierre Lucas** (Manager) et **Anthony Saubestre** (Collaborateur).

Autres conseils intervenus auprès d'Ardian : l'étude SCP ATTAL, Linklaters, Lacourte Raquin Tatar, Theop, HPM, Green Affair, In Extenso et Pricewaterhouse&Coopers ;

Autres conseils intervenus dans cette transaction :

- EMERIGE était accompagné par l'étude Victoires et les cabinets De Pardieu Brocas Maffei et Boivin ;
- AOG était conseillé par l'étude Victoires et le cabinet Gide ;
- Banques et Assureurs : Archers, Caisse d'Épargne Des Hauts De France, l'étude Wargny-Katz, la Banque Postale, Marsh, Ryansg, Godet Gaillard Solle Maraux Et Associés.

À propos d'Arsene

Arsene est le premier cabinet d'avocats indépendant, exclusivement spécialisé en fiscalité. Membre fondateur du réseau international Taxand (50 pays, 400 associés, 2000 fiscalistes), le cabinet est indépendant de toute firme d'audit ou juridique.

Créé en 2004, le cabinet offre un service sur-mesure dans tous les principaux domaines d'activité. Forte de 24 associés parmi les 140 fiscalistes établis à Paris, l'équipe d'Arsene accompagne ses clients dans la gestion de leur fiscalité, dans un environnement international.

Contacts media : Enderby

Camille Pan – T +33 (0)6 38 73 78 38 – cpa@enderby.fr

Sophie Regaud – T +33 (0)6 60 03 68 57 – sre@enderby.fr